

Auteur(s) et titre (pour fins de citation) :

THERRIEN, J. 2011. *Suivi environnemental du réservoir Robertson (1990-2010). Évolution des teneurs en mercure dans la chair des poissons.* Rapport de GENIVAR à Hydro-Québec Distribution, Réseaux autonomes, 61 p. et annexes.

Résumé :

Le suivi environnemental effectué dans le région du réservoir Robertson en 2010 a porté sur les teneurs en mercure dans la chair des principales espèces de poissons et sur leurs contenus stomacaux. Il représentait la septième année de suivi, la sixième depuis la mise en eau du réservoir survenue il y a 15 ans, en 1995.

Les poissons dominent dans les estomacs des éperlans arc-en-ciel du réservoir (85 % du contenu stomacal, en biomasse), alors que l'éperlan arc-en-ciel est la seule espèce de poisson identifiée dans leurs contenus stomacaux, et le benthos domine au lac Monger (96 %), en eaux saumâtres. Le benthos en lac (28 %) et les poissons en réservoir (48 %) et au lac Monger (68 %) dominent le régime alimentaire des ombles de fontaine, cette disparité étant surtout le reflet d'une taille moyenne supérieure des spécimens capturés en réservoir. Les principales espèces de poisson ingérées par cette dernière espèce en réservoir sont les épinoches depuis 2001, comme avant sa mise en eau, succédant aux éperlans arc-en-ciel qui étaient les plus fréquents en 1999. Les poissons en réservoir (61 %) et en lac (20-40 %) sont les principales composantes du régime alimentaire des ombles chevaliers. La dominance des poissons en réservoir a été observée avant la mise en eau, mais pas depuis, vraisemblablement parce que les ombles chevaliers de grandes tailles ont été quasi absents des captures en réservoir de 1999 à 2005, mais ils sont de nouveau présents en abondance suffisante, en 2010, pour permettre une évaluation de leurs proies. Les poissons dominent les contenus stomacaux des ouananiches, 59 % en réservoir, 83 % en lac et 87 % au lac Monger, les éperlans arc-en-ciel ayant dominé les proies dans tous les milieux.

Pour les quatre espèces suivies au réservoir Robertson, les teneurs moyennes en mercure pour une longueur standardisée ont augmenté d'un facteur de 2,4 à 4,9 depuis sa mise en eau. Chez l'omble chevalier de grande taille (350 mm), la teneur moyenne a été maximale en 2010, mais les captures ont été insuffisantes pour obtenir des valeurs de 2001 à 2005, période pendant laquelle le vrai maximum serait vraisemblablement survenu. Chez l'omble de fontaine de 350 mm, une baisse significative a été enregistrée en 2010, après un maximum observé en 2005, 10 ans après la mise en eau. Pour la ouananiche de 350 mm, l'éperlan arc-en-ciel de 200 mm et l'omble chevalier de petite taille (200 mm), la teneur moyenne maximale a été atteinte respectivement quatre (1999), six (2001) et huit ans (2003) après la mise en eau, puis a diminué significativement par la suite.

En aval du réservoir, dans le lac Monger aux eaux saumâtres, les teneurs moyennes sont inférieures à la fourchette des valeurs des lacs naturels d'eau douce de la région depuis 2005 pour l'éperlan arc-en-ciel (200 mm) et l'omble de fontaine (350 mm), alors que cela a été observé pour la première fois en 2010 pour la ouananiche (350 mm).

Le nombre de repas par mois recommandé dans le guide de consommation de poissons produit pour la région de Gros Mégatina en 2001 serait devenu trop restrictif pour l'éperlan arc-en-ciel, l'omble de fontaine et la ouananiche du réservoir, à la lumière des données obtenues en 2010, et il est devenu trop restrictif pour toutes les espèces du lac Monger où il n'y aurait plus de restriction de consommation. Des recommandations concernant la révision de ce guide seront suggérées à l'Agence de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord.

Mots clés : Mercure, poissons, réservoir Robertson, suivi environnemental.

Liste de distribution : Ministère du Développement durable, Environnement et Parcs du Québec, ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec, ministère des Pêches et des Océans du Canada.

Version : finale

Code de diffusion : interne-externe

Date : Mars 2011

Cote au Centre de documentation Environnement d'Hydro-Québec : HQ-2011-014